

# Avenant au CRBV Boivre – Acheneau - Tenu 2012-2014

Contexte : CRBV signé en fin d'année 2012 → décalage des actions en 2015

2015 = année de transition faisant l'objet du présent avenant

Objectifs :

- Restauration et préservation des milieux humides remarquables
- Protection de la ressource en eau - Ruissellement
- Connaissance des zones humides

Structure référente du sous bassin versant et chef de file du contrat = SAH

# Avenant au CRBV Boivre – Acheneau - Tenu 2012-2014 : bilan 2012 - 2014

## Gouvernance

Optimiser la coordination des acteurs : SAH/Union des marais/Syndicats de marais – SAH/acteurs du territoire

Définir les modalités d'une coopération entre ces acteurs publics et privés

Conforter l'outil technique de gestion hydraulique (SAH)

Définir des procédures de sensibilisation et de concertation

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc.) et prendre les moyens correspondants

Arrêter un règlement d'eau et prendre les moyens d'en assurer une lecture directe

Définir en concertation un schéma de gestion des ruissellements répondant aux besoins de limiter les transferts de pollution diffuse (phosphore, phytosanitaires). Prendre les moyens techniques et d'animation nécessaire à sa mise en œuvre

- Consolidation du syndicat → reconnaissance territoriale
- Réflexion sur règlement d'eau
- Réflexion sur le ruissellement en lien avec le SCOT et les actions de restauration du maillage bocager

# Avenant au CRBV Boivre – Acheneau - Tenu 2012-2014 : bilan 2012 - 2014

## Qualité des milieux

Définir les modalités de gestion des milieux humides combinant agriculture et biodiversité

Pérenniser les activités agricoles et les accompagner par des mesures agro-environnementales

Assurer la transparence migratoire des ouvrages hydrauliques

Conforter l'outil de gestion hydraulique des marais

1/ Restauration et préservation des milieux humides remarquables

- Restauration de zones humides: St Léger les Vignes

- Actions CTMA : Restauration de la qualité des marais et cours d'eau

→ 55% budget réalisé

→ 1er CTMA au programme ambitieux - Surestimation des coûts par le bureau d'études (actions basées sur les estimatifs) - Contraintes réglementaires et de temps - Mauvaise acceptabilité des actions sur cours d'eau

# Avenant au CRBV Boivre – Acheneau - Tenu 2012-2014 : bilan 2012 - 2014

## Qualité des milieux

Définir les modalités de gestion des milieux humides combinant agriculture et biodiversité

Pérenniser les activités agricoles et les accompagner par des mesures agro-environnementales

Assurer la transparence migratoire des ouvrages hydrauliques

Conforter l'outil de gestion hydraulique des marais

### 2/ Connaissance des zones humides

- Inventaires de Zones humides (2 Communautés de Communes)
- CTMA : Communication et suivi des indicateurs (évaluer l'impact des actions)
- Etude pour un matériel expérimental de lutte contre les espèces envahissantes

→ 74 % budget réalisé

Attente de solde de l'étude pour le matériel expérimental

# Avenant au CRBV Boivre – Acheneau - Tenu 2012-2014 : bilan 2012 - 2014

## Qualité des eaux

Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollution diffuse et ponctuelle issue de l'amont du bassin versant)

Définir des modalités de gestion de rejet adaptées au contexte de marais

- Restauration du maillage bocager (CCCPR)
- Plans de désherbage communaux (7 communes)
- Acquisition de matériel de désherbage alternatif
- Entretien et restauration d'ouvrages hydrauliques

→ 34 % budget réalisé

- Restauration maillage bocager; action ambitieuse basée sur le volontariat
- CTMA ouvrages hydrauliques: Travaux importants nécessitant concertation, règlements d'eau, études... contraintes techniques et réglementaires; surestimation des dépenses par l'étude CTMA.
- Projets engagés sur les ouvrages Grenelles de Saint Viaud et Corsept.

# Avenant au CRBV Boivre – Acheneau - Tenu 2012-2014 : bilan 2012 - 2014

## Boivre - Acheneau - Tenu

Coordonner pour une gestion équilibrée de la ressource (irrigation ...)

- Pas d'actions inscrites

Enjeux du SAGE	Actions	Maîtres d'ouvrage	Montants (en €)	Description
Cohérence et organisation	Coordination du CRBV	SAH	44 500€	
Qualité des milieux	Restauration du Canal du Pavillon	Union des Marais	47 200€	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désencombrement végétal et défrichage des strates buissonnantes et arbustives</li> <li>- Gestion de la strate arborée - coupes sélectives, élagages des branches basses et émondage des têtes têtards</li> <li>- Mise en place de clôtures</li> </ul>
	Restauration des fossés hydrauliques pour l'année 2015	SAH	110 123€	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Curages</li> <li>- pêches de sauvegarde</li> <li>- bateau dévaseur en régie</li> <li>- Réparation, mises à l'eau et carburant bateau dévaseur</li> </ul>
	Achat de matériel pour le suivis de travaux en régie	SAH	9 000€	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sonde qualité de l'eau</li> <li>- GPS</li> <li>- Laser</li> <li>- Fourniture pour réparations</li> </ul>
	Remise en état de parcelles agricoles et des douves associés	Saint Léger les Vignes	31 852 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- broyage des parcelles pour permettre la fauche agricole et reconquérir une ressource herbagère</li> <li>- Gestion du bois sur le coteau <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clôture du site</li> </ul> </li> <li>- Installation de panneaux pédagogiques</li> </ul>

# Avenant au CRBV Brière-Brivet 2013-2015

Enjeux du SAGE	Actions	Maîtres d'ouvrage	Montants (en €)	Description
Qualité des eaux	Mise en place d'une technique d'éco-pâturage	Bouguenais	20 630€	-Achat de clôture, pose et équipement annexes
	Technique alternative au désherbage chimique	Frossay	2 236 €	- Achat de matériels

- Actions qui s'inscrivent dans la continuité du programme et dans les objectifs de la feuille de route du sous bassin versant Boivre, Acheneau, Tenu
- Indicateurs des fiches actions manquants